

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 21164 - 78ÈME ANNÉE

Annonce du Mouvement réunionnais pour la Paix

Le Groupe Réfugiés Chagos, Olivier Bancoult et Liseby Élysé candidats au Prix Nobel de la Paix

Le Mouvement réunionnais pour la Paix a annoncé ce 5 février que les candidatures du Groupe Réfugiés Chagos, d'Olivier Bancoult et de Liseby Élysé ont été officiellement déposées pour le Prix Nobel de la Paix. Un communiqué du Mouvement réunionnais pour la Paix rend compte de cette démarche et des soutiens qu'elle recueille.

C'est avec beaucoup de satisfaction que nous vous annonçons que les candidatures du Groupe Réfugiés Chagos, de Olivier Bancoult et de Liseby Élysé ont été officiellement déposées au Comité pour le Prix Nobel de la Paix. Cette étape était essentielle et elle est passée avec succès.

Maintenant, ce Comité, qui se trouve en Norvège, devra examiner les nombreuses candidatures reçues et retenir une petite liste d'ici le mois de mars.

De mars à avril, les candidatures sélectionnées recevront les avis des conseillers agréés. C'est enfin, en octobre, que le prix Nobel de la Paix sera attribué, par un vote à la majorité et la décision sera sans appel.

Entre-temps, en tant qu'associations, nous ferons notre possible pour que la deuxième étape du mois de mars puis les autres soient aussi couronnées de succès. Vous serez informés des initiatives que nous prendrons. Nous aurons encore besoin de vous !

Une course contre la montre

Le 9 janvier 2023, plusieurs centaines de personnes assistaient à la conférence donnée à l'Université de La Réunion par le professeur Salim Lamrani, l'avocat-écrivain Philippe Sands, Olivier Bancoult et Liseby Élysé, Georges Gauvin et Julie Pontalba.



A la fin de la séance, la proposition de soumettre une candidature de nos amis chagossiens au Comité Nobel pour la Paix a reçu un vif soutien. Il fallait faire vite car la clôture officielle pour le dépôt des demandes était fixée au 31 janvier. En moins d'un mois, il fallait trouver et convaincre des personnes habilitées à faire un dépôt de candidature, d'agir en faveur de nos amis chagossiens.

Elles ont été nombreuses à répondre positivement à cette demande. Parmi elles on peut trouver des anciens prix Nobel, des professeurs d'université (de France et des États-Unis) ainsi que des membres d'association œuvrant pour la paix.

Ce peuple se bat, pacifiquement et par la diplomatie, depuis plus de 40 ans pour leur droit humain fondamental, celui de retourner vivre chez eux, ils méritent d'être reconnus et soutenus à niveau.

Julie Pontalba
Pour le Mouvement Réunionnais
Pour La Paix

« Louis Timagene Houat : l'aspiration à la liberté » : conférence de Raoul Lucas sur le premier livre réunionnais

Voici la présentation de cette conférence.

« Historien, sociologue et maître de conférences honoraire en sciences de l'éducation à l'Université de La Réunion, Raoul Lucas est co-fondateur du Centre de Recherche Indianocéanique, auteur d'une quarantaine d'ouvrages portant sur l'éducation et l'histoire sociale à La Réunion et membre du Comité national pour la mémoire et l'histoire de l'esclavage.

Au début des années 1980, lors d'une mission de re-

cherche, il découvre à la Bibliothèque nationale de France Les Marrons de l'abolitionniste dionysien Louis Timagène Houat, première œuvre littéraire réunionnaise publiée en 1844 à Paris et récit de l'aspiration à la liberté du peuple réunionnais soumis au joug d'une société esclavagiste.

Cet ouvrage publié aux Presses Universitaires Indianocéaniques, devenu une fresque magistrale de 450 mètres réalisée par l'artiste Stéphanie Lebon, orne désormais le Boulevard Sud de Saint-Denis. »

Salazie dans l'impasse

En dépit des deux réunions de crise organisées dans la précipitation, le 30 et 31 janvier dernier à la Mairie de Salazie, à l'initiative du maire fortement critiqué et visiblement esseulé, mais suite également aux articles de presse, aucune véritable solution pour l'instant n'est trouvée pour la RD 48, alors que la fronde s'amplifie.

Sans tout incomber à l'actuel maire de Salazie, gouverner, c'est prévoir. Stéphane Fouassin médecin dans le Cirque depuis 1989 et maire de la commune depuis 1998 — depuis donc 25 ans — et qui a occupé notamment les fonctions de conseiller départemental et régional ne peut ignorer la dangerosité extrême de l'unique voie qui dessert Salazie, même si une bonne partie relève du territoire de la Commune de Saint-André. Des solutions auraient dû être étudiées depuis belle lurette. Mais visiblement, aucun enseignement n'a été tiré des importants et incessants éboulis et affaissements de falaises survenus au cours de ces cinq ou six dernières décennies.

En effet, si depuis l'an dernier, la zone de l'Évêque et

celle de la Passerelle font la Une de l'actualité, il ne faut pas oublier les autres secteurs aussi exposés, tels le Bras Citronnier, le Ti-Trou, le Pisse-en-l'Air, le Tournant Z, le PK 10, l'entrée du Plateau Wickers, ou encore la Savanne... pour ne citer que ceux-là, et qui ont connu des éboulis de grande ampleur entraînant les mêmes problèmes que ceux de « La Passerelle » aujourd'hui. Et même le Village de Salazie et plus précisément l'actuelle place de la Mairie, atteinte par une impressionnante coulée de boue suite à l'affaissement de la falaise d'en face. Une époque où M. Fouassin était encore gamin, dans son Loiret.

Quelles solutions pour Salazie ? Il faut l'avouer, c'est un vrai casse-tête chinois. Un constat, Salazie dont la devise est « Au cœur de l'île rayonne » est dans le brouillard total. Où sont nos politiques et l'État ? Pourquoi ce mutisme assourdissant du Président du Conseil Départemental, M. Cyrille Melchior ? Autant de questions qui méritent des réponses. Et vite.

Paul Dennemont

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Ballon chinois aux États-Unis : nouvelle version de la fiole de Colin Powell ?

La Chine est une puissance spatiale. Elle a mis en orbite sa propre station spatiale. Elle a envoyé un robot explorer la Lune. Elle dispose aussi de satellites d'observation capables de survoler l'espace au-dessus des États-Unis. Pourquoi utiliserait-elle un moyen aussi archaïque qu'un ballon pour recueillir des informations sur un pays tiers ?

Ce week-end, le gouvernement des États-Unis a accusé la Chine d'avoir envoyé un « ballon espion » au-dessus de son territoire. L'objet a été abattu samedi par l'armée étatsunienne. Le gouvernement chinois a indiqué que c'était un ballon d'observation météo qui avait échappé à son contrôle et avait fait part de ses regrets. Il a également condamné un usage de la force jugé disproportionné.

Depuis ce premier ballon, deux autres seraient apparus dans l'hémisphère des États-Unis. Or, la Chine est une puissance spatiale. Elle a mis en orbite sa propre station spatiale. Elle a envoyé un robot explorer la Lune. Elle dispose aussi de satellites d'observation capables de survoler l'espace au-dessus des États-Unis. Pourquoi utiliserait-elle un moyen aussi archaïque qu'un ballon pour recueillir des informations sur un pays tiers ?

Rappelons que la désinformation est une arme déjà utilisée par Washington pour déclencher une guerre au profit de la classe dominante des États-Unis. Ce fut le cas en 2003 et Irak, quand ce pays était accusé de détenir des armes de destruction massive. L'incident du ballon monté en épingle par le gouvernement des USA ne serait-il pas une version actualisée de la fiole brandie par Colin Powell à la tribune de l'ONU pour justifier l'invasion de l'Irak par les États-Unis ?

M.M.

Hausse des décès entre 2019 et 2022 : +25 % à La Réunion, +9,6 % en France, pourquoi ?

L'INSEE a réalisé une étude comparative du nombre des décès portant sur les années 2019 et 2022. Si en France, une hausse des décès de 9,6 % est observée, elle est de 25 % à La Réunion. Les autorités ont-elles une explication à donner sur cette différence ?

Une étude de l'INSEE publiée le 6 janvier indique qu'en 2022, en France, le nombre de décès en 2022 est supérieur de 9,6 % à celui de 2019, selon les données de l'état civil en date du 27 janvier 2023.

Selon l'INSEE, toutes les régions de France ainsi que la Corse enregistrent une forte hausse des décès entre 2019 et 2022. Elle est la plus prononcée en

Corse (+ 17 %), en Occitanie (+ 12 %), ainsi qu'en Bretagne, Normandie et Nouvelle-Aquitaine (où elle est proche de 11 %). Elle est la plus faible, bien que d'un niveau élevé autour de 8 %, en Île-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté et Centre-Val de Loire.

Dans les anciennes colonies devenues départements, une hausse très forte des décès est observée entre 2019 et 2022 (+ 20 %). Elle est particulièrement élevée à La Réunion (+ 25 %).

Les autorités ont-elles une explication à donner sur cette différence ?

Oté

Srilanké : trépé i rèss, bonpé i sava Mé kossa i ariv azot apré, kan zot i rotourn laba ? Pèrsone i koné pa !

Pou sak i suiv in pé laktyalite dann Sri-lanka, mwin lé sirésèrtin in bonpé i doi dir li lé dann in sityassion difissil — mèm dézéspéré — pou son lékonomi par l'fète lo péi la fé in mové réform son lagrikiltir : li la pran in an pou ariv o bio. La prodikssyon do ri la bèss 40 %, la prodikssyon lo thé la bèss son tour. E la vi la vni plizanpli shèr.

Poz lo mové késtyon, wa gingn lo mové répons

Pars lé vré gouvèrnman lo péi la désside d'in kou l'ané 2021 arète linportassyon langré, zinséktisside, lo blé, lo ri é toute in ta produi téi rovien shèr pou lékonomi lo péi. Mé final de konte lo késtyon lé mal pozé. Si gouvèrnman la fé sak li a fé, sé pars l'avé in manke deviz — in manke larzan é pou kossa l'avé in mank larzan ?

Pars covid la pass par-la é bann tourist l'arète vnir dan lo péi ; arzoute èk sa néna in gouvèrnman la désside arète ramass larzan zinpo son bande partizan, armète avèk sa lo thé la manké pou léspportassion. An pliss ké sa, l'Australie épi la Nouvèl zélande la dirssi zot poilitik limigrassion é bande migran srilanké la pi gingtn la plass pou alé.

L'ané 2022 néna 200000 pèrsone la kite lo péi ofisyèlman pou alé travaye dann bande péi zarab mé lété prévi pliss 500000 dépar.

Révolissyon bande sitoiyin.

Demoune la révolté é mèm moi zilyé zot la rante dann palé lo prézidan... In nouvo prézidan la pran la plass, mé promyé zafèr li la fors bande sitoiyin débarass lo planshé épizapré li la roganiz la shass banna épi la réprèssion. Aprésa lo lansien prézidan la rovni é avèk li épi son bande soutien la roprèssion la rokomanssé avèk la tête in pé mizapri. Anparmi banna in pé l'ariv La Rényon é la zistiss la fé son travaye pou dékouraz banna avèk in filozofi sinp : trépé i rès bonpé i sava é pa pli loin ké zordi dann in laviyon loué éksopré pou sa.

Mé kissa i sava ransègn dsi sak v'ariv banna ?

Mézami lé possib an parmi banna néna v'alé dann la prizon, néna demoune va tyé azot, mé kissa issi an parmi sak la ranvoye azot laba va ransègn dsi sak v'ariv banna. Bien antandi, pèrsone.. Déza la lopignon i koné pa pou kossa égzaktoman banna la sov zot péi. Kan i ékoute la radyo La Rényon i antan dé shoz in pé étonan konm par égzanp bande réfijyé i vien issi pou viv avèk bande z'ède sossyal. Fassil di sa, mé pétète loin par rapor la vérité, é sirtou arien a oir avèk lo brové d'sivilizassyon la Franss i done ali dovan lo mond antyé.

A bon antandèr, salu.

Justin